



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 104/2026

A LA SOCIETE ACA CONSTRUCT Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux d'embellissement de l'agence de la CNSSAP à Isiro/Haut-uele, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe dollars américains quatre-vingt-sept mille six cent quarante-neuf, trente-deux centimes (USD 87 649,32) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six cent treize, cinquante-cinq centimes (USD 613,55), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 28/05/2026

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

0000104